



**MAIRIE DE LURY SUR ARNON**  
25 rue de la Mairie - 18120 LURY SUR ARNON

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023**  
18h30 à Lury sur Arnon

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de LURY-SUR-ARNON, convoqué, s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Angélique LAMY, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire de LURY-SUR-ARNON

**Présents** : Angélique LAMY, Sophie VIVIEN, Christophe CHARRIOT, Thierry CHERRIER, Jean-Sylvain GUILLEMAIN, Arnaud HEMERET, Jean-François PETIT

**Absents ou Excusés** : Chantal CREPAT (Pouvoir à Jean-Sylvain GUILLEMAIN), Laëtitia FOUSSARD (Pouvoir à Thierry CHERRIER), Annick GAUSSET (Pouvoir à Angélique LAMY), Bernard MITTON (Pouvoir à Sophie VIVIEN), Aude TIVRIER (Pouvoir à Christophe CHARRIOT)

**Secrétaire de séance** : Thierry CHERRIER

---

*Ouverture de la séance : 18h33*

**1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le Conseil Municipal convoqué à Lury sur Arnon, s'est tenu le 23 mars 2023.

*Après avoir entendu le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire rappeler les grandes lignes du dernier conseil municipal, le procès-verbal est approuvé par les membres présents (12 « Pour »)*

**2 – VALIDATION DE L'ENTREPRISE RETENUE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA TOITURE DU LOGEMENT « RUE DE LA VIEILLE EGLISE »**

La commission de travaux s'est réunie dernièrement pour faire le point sur les travaux de rénovation de la toiture du logement « Rue de la Vieille Eglise ».

2 devis retenus :

📌 **SAS LAPLANTINE PERE ET FILS**

Montant HT : 55 566,37 € - TVA : 5 556,64 € - Montant TTC : 61 123,01 €

📌 **SARL RENE GIRAUD**

Montant HT : 57 300,00 € - TVA : 5 730,00 € - Montant TTC : 63 030,00 €

**2023016 - DELIBERATION PORTANT SUR LA VALIDATION DE L'ENTREPRISE RETENUE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA TOITURE DU LOGEMENT « RUE DE LA VIEILLE EGLISE »**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

**DECIDE**

- **DE RETENIR** le devis d'un montant de 61 123,01 € TTC de la SAS LAPLANTINE PERE ET FILS pour réaliser les travaux de rénovation de la toiture du logement « Rue de la Vieille Eglise »
- **D'AUTORISER ET CHARGE** Madame le Maire de faire toutes les démarches nécessaires dans les meilleurs délais et l'autorise à signer les documents y afférents.

**3 – MOTION DE SOUTIEN A DES MESURES VOLONTARISTES CONTRE LES DESERTS MEDICAUX**

Ci-joint la motion envoyée par M. Philippe MOISSON, Président de l'association des Maires du Cher.

**2023017 - DELIBERATION PORTANT SUR LA MOTION DE SOUTIEN A DES MESURES VOLONTARISTES CONTRE LES DESERTS MEDICAUX**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

**DECIDE**

- **D'ADOPTER** cette motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux.

**4 – QUESTIONS DIVERSES**

- Réfection autour d'une bouche d'égout Route de Reuilly

**La séance est levée à 18h52**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Angélique LAMY



Le secrétaire de séance  
Thierry CHERRIER

